

Jeanne d'Arc

La Vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc, fut condamnée à être brûlée vive et l'exécution eût lieu le 30 mai 1431, sur la place du Vieux Marché du Rouen.

Le président de la Commission chargée de la juger était l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, assisté d'un certain nombre d'ecclésiastiques.

Comme une fraction infiniment petite d'un clergé n'est pas le clergé tout entier, il serait injuste de dire que la sentence a été l'œuvre du clergé d'alors. Elle a malheureusement été l'œuvre de quelques ecclésiastiques; mais non pas du clergé.

A cette époque, la presque totalité du clergé français était en communion avec Rome. Or, le décret que nous avons publié la semaine dernière, déclare que les juges de Jeanne *étaient inféodés au schismatique Concile de Bâle*. Ce jugement n'a donc pu être l'œuvre du clergé d'alors.

Le fait que ces juges iniques étaient inféodés au schismatique Concile de Bâle mérite aussi d'être mentionné. Le passer sous silence serait une discrétion quelque peu exagérée.

Le jugement en vertu duquel la Pucelle fût condamnée aux flammes, a été annulé le 7 juin 1456. Par conséquent, le 27 janvier 1894, il y avait près de quatre cent trente-huit ans qu'elle avait été proclamée innocente. Sa réhabilitation par l'Eglise ne date donc pas seulement de deux mois.

De plus, il ne faut pas confondre l'enquête instituée par les juges apostoliques, en 1456, avec la récente enquête faite par la curie ecclésiastique d'Orléans.

La première était une révision du procès en suite duquel Jeanne avait été condamnée aux flammes. La seconde, a porté sur la réputation de sa sainteté et de ses vertus. Il y a plus qu'une simple nuance entre ces deux enquêtes.

Les catholiques humbles et soumis, après avoir lu le décret du 27 janvier 1894, croiront plus fermement encore que la condamnation de Jeanne d'Arc fut l'œuvre de juges iniques inféodés au schismatique Concile de Bâle, et non celle du clergé français d'alors; sauront que la réhabilitation de la Vénérable a eu lieu il y a plus de quatre cents ans; et prieront avec une ferveur plus grande pour le succès de son procès de canonisation.